

Présentation du collectif Yncréa

Note d'informations

Juin 2016

Yncréa, qu'est-ce que c'est ?

Les 3 associations Groupe HEI ISA ISEN, ISEN-Brest et ISEN-Toulon décident de constituer ensemble, le 1^{er} pôle de formation d'ingénieurs et de cadres en France et un des tous premiers en Europe. Elle possède un statut associatif loi 1901.

L'objet de cette fédération est d'être au service du développement de ses membres fondateurs, pour coordonner la mise en œuvre des actions permettant d'augmenter leur recrutement d'élèves tout en préservant l'excellence, établir et faire rayonner une image de marque forte et coordonnée, contribuer à la compétitivité de leur mode de fonctionnement, développer les marques écoles à l'international, en renforçant l'attractivité de leurs offres sur un marché toujours plus concurrentiel.

La fédération adopte le fonctionnement d'un « institut de projets », autrement dit le portage collectif d'actions au bénéfice des associations, pour leur permettre de réaliser plus facilement des projets difficiles à conduire isolément.

En chiffres :

Écoles et sites de formation : HEI (à Lille /Châteauroux), ISEN-Lille, ISA-Lille, ISEN-Brest (à Brest et Rennes), ISEN-Toulon (à Toulon, Marseille et Nîmes), Yncréa Maroc.

Nombre d'élèves : 5500 étudiants en formation

Nombre de diplômés annuels : 1 079

Alumni : plus de 27 000 ingénieurs diplômés dans plus de 58 pays

Salariés permanents : 551

Universités partenaires internationales : plus de 260

Le nom et le logo de la fédération et des associations membres fondateurs

Né du projet « ODICEE » (qui a servi de « nom de code » à l'étude de faisabilité du regroupement), le nom choisi est *Yncréa*. Une identité visuelle est associée à ce nouveau nom.



Pourquoi Yncréa ?

De nombreux points riches de sens ressortent de ce nom.

Les idées de croissance (en anglais: to increase), de création, de réinvention et le terme ingénieur ont présidé à la création de ce néologisme. L'idée est d'évoquer l'ouverture, la création de possibles et le fait de faire grandir les talents.

Les origines

Yncréa possède un accent, en référence à son origine FR

Le Y symbolise 3 branches se rejoignant, rappel des 3 marques, mais également des 3 associations à l'origine de la création.

Les promesses

Yncréa forme les créateurs du monde de demain, un monde où les sciences et les technologies prendront toujours plus de place dans l'environnement.

Le « Y » fait référence à cette curiosité scientifique « Why ? »

Yncréa, c'est également le développement de chaque étudiant, l'augmentation de sa compréhension et de sa maîtrise sur le monde qui l'entoure : « Increase »

Yncréa, c'est également l'inventeur, l'ingénieur-créateur : « Yn-génieur » « Créa-teur ».

La perception

L'identification graphique est très forte, ce « Y » surprend et identifie de manière puissante la fédération.

Le logotype

Double cercle = Idée de regroupement des associations

Le « Y » est un signe distinctif de la marque par son graphisme fort et ses évocations multiples : **la symbolique** de l'intégrale, de la courbe de l'innovation...

La typographie est en bas de casse = valeurs de proximité, enrichie par l'épaisseur de la graisse rappelant le côté statutaire

Noir = Sérieux, haut de gamme, sobre

A Douci par l'utilisation d'un **jaune orangé** lumineux = créativité



Pour les associations / membres fondateurs de la fédération Yncréa, les dénominations évoluent en même temps que la création du nom de la fédération, dans une logique de déclinaison, en lui combinant une mention géographique.

- L'association « Groupe HEI ISA ISEN » devient « Yncréa Hauts-de-France »,
- L'association « ISEN Brest » devient « Yncréa Ouest »,
- L'association « ISEN Toulon » devient « Yncréa Méditerranée ».

Yncréa se positionne comme une marque ombrelle, qui se décline au niveau des associations.

Ces changements de dénominations font l'objet de votes lors d'assemblées générales extraordinaires (voir gouvernance).

Et les noms, les marques des écoles ? Vont-ils disparaître? Evoluer ?

En France, pour les noms et les logos des écoles diplômantes

Les marques écoles continuent d'exister. Composantes essentielles de la notoriété des établissements portant les activités des associations, les marques « écoles » - souvent associées avec celles des diplômes - constituent l'un des éléments incontournables de leur capital immatériel.

Les candidats, les parents, les étudiants connaissent les marques, qui sont également attribuées aux diplômes et titres d'ingénieur. Cette notoriété touche aussi les alumni, les entreprises, les partenaires académiques et institutionnels, les salariés... A ce titre, le choix a été fait de préserver et de cultiver ce capital de marques.

La nouveauté réside dans le fait que le nom et le logotype de la fédération sont désormais associés à la marque de l'école. Sont ainsi créés des blocs marque, où le logotype de l'école et celui de la fédération figurent systématiquement accolés.



En France, pour de nouvelles implantations ?

En cas de nouvelles implantations, la marque affichée est choisie en fonction du contenu de l'offre portée.

En cas d'offre de formation transdisciplinaire, combinant les expertises issues de plusieurs écoles, pour offrir un parcours à possibles multiples aux étudiants et débouchant dans l'un des écoles de la fédération, c'est la marque Yncréa qui prévaut, positionnée dans ce cas comme une marque-produit et alors associée au nom de la ville dans laquelle elle opère (ex : « Yncréa Nîmes »)

En cas d'offre alignée avec les expertises et les spécificités d'une école historique, c'est le nom de ladite école qui prévaut, alors associée au nom de la ville/région dans laquelle elle opère (ex : « HEI campus Centre »)

A l'international

Les nouvelles implantations / offres de formation peuvent adopter une logique où la dénomination de la marque école et de la marque fédération se confondent, dès lors que l'offre proposée est adossée à un contenu qui mêle les expertises et savoir-faire issus des associations membres fondateurs. On peut considérer à ce titre, l'école Yncréa Maroc, implantée à Rabat au Maroc. Cette logique va prévaloir sur les éventuelles futures autres implantations à l'international.

Les statuts : quel partage des champs de décision ? La gouvernance ? La direction ?

Chaque association/membre fondateur reste indépendante et autonome et conserve son président et son fonctionnement actuel. Chacune continue de développer sa propre stratégie. Seule change sa dénomination. Les statuts respectifs de chaque association sont modifiés pour acter de leur changement de dénomination, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

La gouvernance d'Yncréa est constituée d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale qui vote les résolutions proposées en cohérence avec son objet.

Cette association est le fruit d'un important remaniement statutaire de l'association Groupe ISEN, qui revoit les articles de ses statuts pour en modifier, notamment l'objet et la dénomination la gouvernance, pour permettre la création d'Yncréa. Cette modification de statut fait l'objet d'assemblées générales extraordinaires.

Le conseil d'administration est composé des présidents des associations et des présidents des établissements. Les six membres de ce conseil désignent un président, un trésorier et un secrétaire.

Les ministères de rattachement

L'autonomie des établissements leur permet de conserver le rattachement à leur ministère habituel : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEN Brest et HEI, ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la pêche pour l'ISA.

Quels liens avec les réseaux respectifs des écoles ?

L'autonomie des établissements leur permet de conserver leurs liens avec les réseaux qui leur sont propres (FESIA, FESIC, Université catholique de Lille, pôles de compétitivités, instances territoriales, associations professionnelles, etc...).

Communication

Yncréa met en œuvre une communication permettant d'être plus lisible, plus visible et attractif à l'international. Faire connaître et faire savoir ce que nous sommes et ce que nous pouvons proposer aux étudiants internationaux.

Y aura-t-il de nouvelles implantations de nos écoles ?

Les nouvelles implantations sont un développement possible. Dans le cas où des territoires viendraient à solliciter une des écoles pour le développement d'offres de formation, les propositions qui en découleraient seraient étudiées dans une logique de développement pérenne et de qualité pour nos étudiants, en cohérence avec les territoires, les schémas de formation de l'enseignement supérieur, CTI, COMUE... Les exemples de Nîmes et Châteauroux sont des illustrations de ce type de développement

Yncréa est-elle ouverte à d'autres écoles ?

Les statuts ont été écrits pour rendre possibles l'adhésion de nouveaux membres désireux de rejoindre le projet collectif.

Comment est financée Yncréa ?

Les associations continuent de se financer de façon autonome au travers de leurs activités : scolarités, taxe d'apprentissage, mécénat, financement recherche, transferts, subventions...

La fédération - quant à elle - est financée au travers de contributions issue des trois associations membres fondateurs, qui abondent pour alimenter un budget d'environ 300 000 €, destiné à financer les frais de fonctionnement et les amorçages de projets communs. Chaque projet fait ensuite l'objet d'un budget spécifique.

La taxe d'apprentissage continuera-t-elle d'être versée par école ?

Oui, dans la logique d'établissements autonomes, identifiés comme centre de profit, la collecte de taxe d'apprentissage continue de s'opérer au niveau des établissements, détenteurs d'un numéro d'UAI qui leur est propre, en s'appuyant sur la proximité et les liens construits avec leurs réseaux d'entreprises respectifs.

Habilitation CTI distincte par diplôme ?

Oui, cela concerne les écoles. Le sujet n'est pas en lien avec Yncréa.

Y aura-t-il une remise des diplômes communs ?

Non, pour les titres d'ingénieur, puisque chaque école conserve son propre processus de diplomation.

Y aura-t-il des salons de recrutement en commun ?

En principe, c'est la logique de marque école qui prévaut pour le recrutement. A l'international ou pour certains salons, il peut être plus pertinent de se regrouper pour des salons ensemble.

Quelle incidence sur les classements ?

L'idée ici est de se donner la possibilité de répondre de façon conjointe. Chaque fois que ce sera possible, les activités et les expertises seront valorisées de façon consolidée, pour permettre une visibilité accrue, dans le respect des critères demandés par les journalistes et les *rankings*.

Cela étant, il s'agit d'une décision que les établissements ne maîtrisent pas, ce sont bien souvent les éditeurs de classement qui arbitrent sur le périmètre des organisations qu'ils observent.

Les associations de diplômés vont-elles se rapprocher ?

Chaque association de diplômés (au nombre de trois) est indépendante des écoles. La décision d'un éventuel rapprochement leur appartient pleinement. La fédération crée indubitablement des opportunités pour élargir ses réseaux.